



DÉLIBÉRATION N°92 CONSEIL MUNICIPAL DU 21/04/2021

DEL 2021.04.21/92

Le **mercredi 21 avril 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème :

Travaux

Etaient présents :

Objet :

**Aménagement du canal
Gaillard – Tranche IV :
lancement des travaux et
demandes de
subventions**

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENNAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER – CONVERSET, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE – BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Convocation :

Date :

15 avril 2021

Affichage :

15 avril 2021

**Nombre de membres du
conseil municipal en
exercice : 33**

Etaient représentés :

Brigitte LASSERRE donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Marie SOUBRANE donnant pouvoir à Corinne FAURE-BRAC
Aurélie POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN
Richard NUSSBAUM donnant pouvoir à Arnaud MURGIA

Absents excusés :

Brigitte LASSERRE, Christian JULLIEN, Marie SOUBRANE,
Aurélie POYAU, Richard NUSSBAUM

Présents : 28

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

**Nombre de suffrages
exprimés : 33**

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2017.11.08/165 du 8 novembre 2017 décidant de la réalisation d'une première tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 200 ml ;

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2018.11.14/172 du 14 novembre 2018 décidant de soumettre l'inscription du chemin longeant le canal Gaillard au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) ;

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2019.03.27/053 du 27 mars 2019 décidant de la réalisation d'une deuxième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 120 ml ;

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2020.02.26/043 du 26 février 2020 décidant de la réalisation d'une troisième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 88 ml ;

CONSIDERANT la pertinence de poursuivre ces travaux visant à assurer la continuité de l'itinéraire inscrit au PDIPR ;

CONSIDERANT les propositions de sécurisation du chemin sur 180 ml formulées par l'ASA du canal Gaillard ;

CONSIDERANT le coût de ces travaux estimé à un montant de 39 355 € HT ;

CONSIDERANT la programmation de ces travaux entre la coupure du canal à l'automne 2021 et la mise en eau au printemps 2022 ;

CONSIDERANT les travaux de la commission ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, DEPLACEMENTS, TRAVAUX réunie le 19/04/2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver la réalisation de cette quatrième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard ;
- D'approuver le plan de financement suivant :

Département (50%)	19 677.50 €
Autofinancement (50%)	19 677.50 €
Total	39 355.00 €

AR Prefecture

005-210500237-20210421-2021_04-22-DE
Reçu le 27/04/2021
Publié le 27/04/2021

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2021.04.21/92

PUBLIÉE LE :

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Arnaud MURGIA